

# ORGANISATION PEDAGOGIQUE : BILAN MOBILITE

Le bilan mobilité de l'AFAPCA est constitué d'un positionnement et d'une évaluation et a pour objectif :

- De définir les besoins du stagiaire en matière de mobilité
- De déterminer les atouts et les freins du stagiaire
- De proposer des séquences d'accompagnement adapté tout au long de son parcours mobilité (entretiens individuels, formations...)

A l'issue du bilan mobilité, le stagiaire est informé des préconisations et du plan d'action possible en fonction de ses besoins en mobilité.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
<p><b>1- ENTRETIEN INDIVIDUEL EN PRESENTIEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer le stagiaire</li> <li>• Recueillir diverses informations concernant le stagiaire</li> <li>• Evaluer son degré d'autonomie et précisément en matière de mobilité</li> </ul>	<p>Le référent de parcours reçoit les stagiaires, après réception d'une fiche de prescription, envoyée par leur prescripteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présenter l'AFAPCA</b></li> <li>• <b>Présenter la Plateforme au stagiaire avec des informations précises sur les différents champs d'intervention</b></li> <li>• <b>Recueillir des informations générales et administratives sur le stagiaire</b> Un questionnaire détaillé et ciblé est utilisé afin de recueillir les informations nécessaires.</li> <li>• <b>Evaluer le stagiaire en matière de mobilité, recueillir des informations sur son expérience (permis, transports en commun, covoiturage, ...), son environnement, ses capacités financières</b></li> <li>• <b>Effectuer des séries de tests</b> Différents types de tests (français, calcul, logique, ...) sont utilisés afin d'estimer le degré de compétences du stagiaire.</li> </ul>	3H00	A définir

## 2 - ANALYSE

- Déterminer un plan d'action adapté et individualisé

› Le référent de parcours établit un bilan en fonction des informations du stagiaire, des réponses aux tests et questions, de ses besoins et de ses capacités en matière de mobilité  
› Elaborer un projet avec des préconisations pour le stagiaire (ex : orienter vers une formation, une prise en charge, ...)

2H00

A définir

## 3 - RESTITUTION DU PROJET

- Porter les conclusions à la connaissance du stagiaire
- Signer un contrat d'engagement

› Echanger avec le stagiaire sur le déroulement du diagnostic  
› Recueillir ses ressentis  
› Signer un contrat d'engagement avec le stagiaire  
› Echanger avec la personne prescriptrice sur le plan d'action : par téléphone, par mail ou sur rendez-vous

1H00

A définir



### Pré requis :

Sur prescription

### Outils pédagogiques :

- Entretien individuel
- Tests de connaissances mobilité
- Exercice d'orientation
- Evaluation cognitive
- Pédagogie adaptée

### Nombre d'heures :

6h00

### Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

### Tarifs : Sur demande

### Délai et lieux de réalisation :

Prise de contact sous 5 jours  
pour proposer l'intervention au plus près



04 71 43 07 20

[www.cantalmouv.fr](http://www.cantalmouv.fr)

[contact@cantalmouv.fr](mailto:contact@cantalmouv.fr)

SIRET : 397 733 015 00101

Agrément : 83150296115

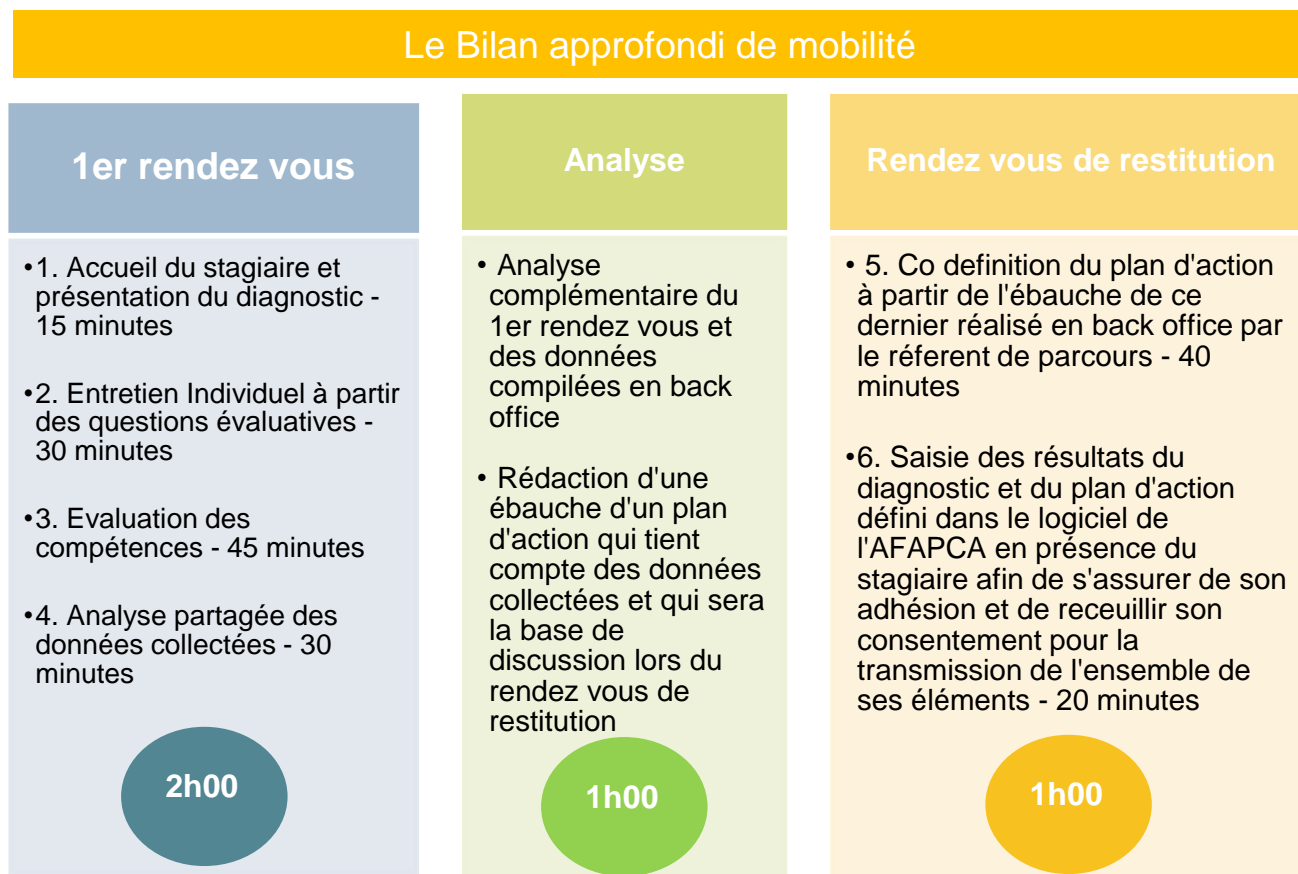


Cofinancé par  
l'Union européenne

# Annexe

## Contenu de la prestation

Toutes ces étapes sont systématiquement réalisées



Le bilan approfondi de mobilité de l'AFAPCA en présentiel est constitué d'un positionnement et d'une évaluation lors du **1<sup>er</sup> rendez-vous de 2h00** qui ont pour objectif :

- De définir les besoins du stagiaire en matière de mobilité
- De déterminer les atouts et les freins du stagiaire
- De proposer des séquences d'accompagnement adapté tout au long de son parcours mobilité (entretiens individuels, formations...)



### 1. Accueil du stagiaire et présentation du diagnostic (15 minutes)

Objectif : installer, dès le premier contact, une relation de confiance avec le stagiaire et l'informer sur les objectifs et le déroulement du bilan individuel de mobilité

Contenu :

- Prise de contact téléphonique ou par mail avec le stagiaire orienté en amont de l'entretien pour s'assurer de sa présence et de son engagement

- Fixation d'un rendez-vous précisant l'adresse du lieu de l'entretien, le cas échéant, les conditions d'accès, la durée, le nom et le prénom du référent de parcours
- Confirmation par mail ou sms si nécessaire
- Lors du 1<sup>er</sup> rendez-vous, présentation des objectifs et du déroulé du diagnostic à partir d'un outil de présentation remis au stagiaire, rappel du principe de confidentialité des informations recueillies
- Réponses aux premières questions du stagiaire

Modalités :

- Contact téléphonique ou mail
- Signalétique précisant le lieu d'accueil
- Entretien en présentiel
- Bureau ou espace individuel garantissant la confidentialité

## 2. Entretien individuel à partir des questions évaluatives (30 minutes)

Objectif : recueillir les données liées à chaque dimension évaluée au travers des questions évaluatives

Contenu :

- Réalisation d'un entretien semi directif par le référent de parcours avec le stagiaire
- Pour chaque dimension, le conseiller amène le stagiaire à identifier ses freins, capacités, aptitudes, motivations au travers des questions évaluatives
- Le cas échéant, reformulation des questions par le référent de parcours en cas de difficultés de compréhension

Modalités :

- Entretien en présentiel
- Bureau individuel garantissant la confidentialité

## 3. Evaluation des compétences (45 minutes)

Objectif : évaluer les compétences de base et les compétences socle mobilité du stagiaire pour identifier les aptitudes aux apprentissages

Contenu :

- Présentation et explications des tests par le référent de parcours
- Réalisation des tests par le stagiaire. Durant ce temps, le référent de parcours réalise une synthèse des éléments recueillis au cours de l'entretien d'évaluation
- Le cas échéant, appui du référent de parcours à la réalisation des tests

Modalités :

- Test en individuel
- Bureau individuel
- Tests papiers ou sur informatique, fourniture d'un stylo si nécessaire
- Logiciel AFAPCA

## 4. Analyse partagée des données collectées (30 minutes)

Objectif : réaliser une identification partagée des atouts, limites et besoins du stagiaire à partir des données issues de l'entretien et des tests

Contenu :

- Restitution par le référent de parcours d'une synthèse des éléments issus de l'entretien individuel et des résultats aux tests
- Identification partagée des atouts, limites et besoins de mobilité, à court et moyen terme

Modalités :

- Entretien en présentiel
- Bureau individuel garantissant la confidentialité
- Logiciel AFAPCA

Suite à l'analyse partagée et au recueil des informations nécessaires, le référent de parcours finalise **l'analyse du bilan mobilité en back office** ainsi qu'une ébauche de plan d'action qui sera repris lors du second rendez-vous.



Lors du rendez-vous de restitution, l'ébauche du plan d'action est validée après échange avec le stagiaire en deux temps de travail réparti sur 1h00 d'entretien individuel.

## 5. Co-définition du plan d'action mobilité (40 minutes)

Objectif : à partir de l'analyse réalisée à l'étape précédente, le référent de parcours et le stagiaire définissent et contractualise ensemble un plan d'action mobilité pour engager le parcours mobilité

Contenu :

- Présentation par le référent de parcours des actions pouvant être engagées au regard de la situation analysée du stagiaire
- Définition commune du plan d'action mobilité à engager à court terme dans le cadre de l'accompagnement mobilité (choix de deux actions mobilité au minimum)
- Le cas échéant, rédaction d'une proposition de réorientation vers une autre action ou un autre dispositif si l'accompagnement mobilité s'avère inadapté
- Définition du calendrier de mise en œuvre du plan, fixation de rendez-vous pour engager l'accompagnement
- Signature du contrat d'engagements réciproques par le référent de parcours et le stagiaire qui stipule son engagement sur le plan d'action, son accord concernant la politique RGPD de l'AFAPCA ainsi que son accord sur le règlement intérieur de l'association

Modalités :

- Entretien en présentiel
- Bureau individuel garantissant la confidentialité
- Document « Bilan d'évaluation »
- Contrat d'engagements réciproques

6. **Saisie des résultats du diagnostic dans le logiciel AFAPCA (20 minutes)**

- Objectif : saisir les résultats du diagnostic individuel mobilité dans le logiciel AFAPCA en présence du stagiaire afin de s'assurer de son adhésion et de recueillir son consentement pour la transmission de l'ensemble de ses éléments

Contenu :

- Transmission du document « Bilan d'évaluation »

Modalités :

- Logiciel AFAPCA

Le Bilan approfondi de mobilité est un pré requis pour tout accompagnement sur le parcours de mobilité.

A l'issue, l'AFAPCA sera en mesure de proposer un parcours d'accompagnement individualisé adapté dont l'objectif est de **permettre au stagiaire d'acquérir une mobilité autonome et durable.**